



## Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Séance du 18 juin 2018

### Préambule

---

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du Collège André Ailhaud de VOLX s'est réuni en séance ordinaire le lundi 18 juin 2018 en présence des représentants des élèves, des parents, des personnels d'enseignement, de documentation, d'éducation et de santé. Madame la Principale adjointe ouvre la séance à 12h45.

Secrétaire de séance : Mme CHAICHE, CPE

### Ordre du jour

---

- 1- Bilan des actions menées depuis janvier
- 2- Définition de la politique éducative de l'établissement

### Bilan des actions menées depuis le mois de janvier

---

Mme MAILLET récapitule les différentes actions qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du CESC.

#### → Classes de sixième

Mme NADJEM a reçu chaque élève dans le cadre du dépistage infirmier. Elle a pu aborder avec chacun les thématiques de l'hygiène, de la nutrition, du sommeil et a fait un point sur l'intégration au collège.

#### → Classes de cinquième

En mai et juin, Mme NADJEM est intervenue dans toutes les classes par demi-groupes, dans le cadre de la prévention des conduites addictives.

**ASSR1** : Mme CHAICHE explique que tous les élèves ont bénéficié d'une séance d'entraînement, animée par 2 AED (TICE et Vie scolaire).

La 1<sup>ère</sup> session a été organisée les 19, 20 et 22 février lors de laquelle 8 élèves étaient absents. Tous ceux qui se sont présentés ont validé l'examen.

A la 2<sup>ème</sup> session (rattrapage) organisée le 22 mars, un élève ne s'est pas présenté, tous les autres ont validés l'examen.

#### → Classes de quatrième

Quarante-sept élèves ont bénéficié de la formation PSC1 encadrée par Mme NADJEM et Mme HUDELLOT-MARCHAND. Le taux de réussite est de 100 %. L'objectif de former tous les élèves de 4<sup>e</sup> n'a pas été atteint pour des raisons financières. En effet la protection civile n'a pas pu intervenir au collège. Nous avons donc fait appel à l'Union départementale des sapeurs pompiers dont le tarif individuel a été de 45 € au lieu de 35 € budgétés.

Mme NADJEM est intervenue dans les classes de Mme MORVAN (4°1 et 4°2) pour faire une séance d'éducation à la vie affective et sexuelle.



### → Classes de troisième

En février, toutes les classes de quatrième ont bénéficié d'une séance d'information sur les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) encadrée par Mme NADJEM en collaboration avec Mme BENGAB (conseillère au Centre-Médico Social de Manosque).

Sur les 105 élèves de troisième, 79 ont obtenu le PSC1. 3 élèves ont refusé de suivre la formation, un élève a été absent et 5 ont échoué. 17 élèves avaient obtenu le PSC1 l'an dernier.

**ASSR2** : Mme CHAICHE explique que tous les élèves ont bénéficié d'une séance d'entraînement, animée par 2 AED (TICE et Vie scolaire).

La 1<sup>ère</sup> session a été organisée les 4 et 11 juin lors de laquelle 8 élèves étaient absents à l'examen et 4 ont échoué.

A la 2<sup>ème</sup> session (rattrapage) organisée le 18 juin, 2 élèves ne se sont pas présentés, tous les autres ont validé l'examen.

### Définition de la politique éducative de l'établissement\_\_\_\_\_

Mme CHAICHE présente les résultats des questionnaires administrés aux élèves pour connaître leurs attentes en matière d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Mme MAILLET remercie Mme LEPESANT, documentaliste, et M. MELENOTTE, représentant des parents d'élèves pour leur travail de dépouillement.

52% des élèves ont répondu mais seulement 1/3 des élèves de 3<sup>ème</sup>. Une élève a expliqué en réunion CVC que ces derniers ne se sont pas sentis concernés du fait de la fin de scolarité au collège.

Pour les résultats précis de l'enquête (cf les documents joints).

Les délégués élèves rajoutent qu'ils aimeraient que l'on mette en place une action qui permettrait de créer du lien entre les 6<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup>.

### Prévisions :

- Faire une action de prévention du harcèlement dès la classe de sixième. Mme NADJEM qui jusqu'alors intervenait sur cette thématique en CM2, le fera désormais en CM1. Mme MAILLET rappelle que d'après les enquêtes de victimation, c'est à la fin de l'école primaire que le % de situations de harcèlement est le plus élevé.
- Une action de prévention des jeux violents et des incivilités est programmée sur le niveau 5<sup>e</sup>. Mme CHAICHE sollicitera l'Assistante Sociale pour animer les séquences. En effet, toutes deux ont participé à un stage sur le « Théâtre Forum » et ont été initiées à la conduite d'ateliers. C'est une pratique intéressante pour aborder différents thèmes. On pourrait envisager de planifier deux séances par classe, l'une destinée à l'écriture de saynètes et l'autre à la mise en scène.
- Niveau quatrième : Prévention du harcèlement
- Niveau troisième : égalité filles/garçons. Mme LARATTE évoque le travail possible sur cette thématique en lien avec le programme d'Enseignement Moral et Civique.

La Conseillère Principale d'Education  
Naïma CHAICHE

La Principale adjointe  
Sandrine MAILLET